



COMPTE RENDU

Atelier « Faire du réemploi la norme d'achat de demain »

9 octobre 2023

Avec le soutien de



Présents :

Océane GODARD – conseillère déléguée de Dijon Métropole à l'Emploi, à l'Insertion, à l'Économie sociale et solidaire

Nelly VERSTRAETEN – chargée de mission à la Métropole de Dijon

Dominique MARIE – chef de projet Économie Circulaire à la Direction de l'Environnement, Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté

Guillaume WERSTRELIN – Alterre Bourgogne Franche Comté (observatoire des déchets et de l'économie circulaire) : <https://alterrebourgognefranche.comte.org>

Jacques Yves CARTON – Kelle Fabrik

Pierre GOMES – acheteur marché public, Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté

Bénédicte DOLIDZE – AER BFC : <https://aer-bfc.com/>

Fabrice PENASSE – Directeur du Pôle d'Économie Solidaire 21 : <https://pole-economie-solidaire21.org/>

Sasha BAUDEMONT – Chargé d'accompagnement des territoires – Pôle d'Économie Solidaire 21

Michel TURBAN – Président du Pôle d'Économie Solidaire 21

Pierre GOT et Danièle HUDELLOT – Bénévoles du Pôle d'Économie Solidaire 21

Nathalie BARTMAN – Directrice d'ENVIE : <https://dijon.envie.org/>

Naïma DA COSTA KOHLER – CAE Bourgogne : <https://caebourgogne.fr/>

Dorothée TRICOT – ARAR BFC : <https://arar-bfc.fr/>

Catherine RUPPLI et Marie-Charlotte ALBEJANO – Bocaux and Co : <https://bocaux-and-co.fr/>

Angelo PHILIP – CRAFT : <https://www.craft-atelier.com/>

Hélène VALLOTTON – CREATIV 21 : <https://www.creativ21.fr/>

Jérôme GUIRONNET – La Bécane à Jules : <https://www.labecaneajules.fr/>

David LACROIX – Consigne et Réemploi : <https://www.facebook.com/ReemploiBFC/>

Cerise BLOUIN et Jenny CHAUMARTIN – Ressourcerie de la Vallée de l'Ouche : <https://ouche-montagne.fr/synergie/>

Michael COULON – Fédération des entreprises d'insertion BFC :
<http://bourgognefranchecomte.lesentreprisesdinsertion.org/>

Guy TELLEZ – Ressourcerie Art, Culture et Évènement ENCORE ! : <https://www.la-cursive.fr/entreprendre>

Frédéric RAMETTE – La Recyclade : <http://larecyclade.fr/>

Contexte actuel du secteur du réemploi et de l'économie circulaire

Si les acteurs de l'ESS, en particulier ceux de l'insertion, sont positionnés historiquement sur le champ de l'économie circulaire et du réemploi, les grands groupes développent fortement cette activité et ainsi sont en concurrence avec les acteurs de l'ESS.

Ces grands groupes, à l'instar de Boulanger et Décathlon (famille Mulliez), sont bien identifiés du grand public (Décathlon est l'entreprise préférée des Français en 2023, pour la 4^{ème} année consécutive selon l'IFOP). Ces groupes ont forgé une organisation millimétrée et disposent d'une capacité de production et d'investissement sans comparaison.

En parallèle, la législation avance dans un secteur à enjeux, notamment vis à vis des plastiques à usage unique : Consigne & Réemploi rappelle l'interdiction du contenant plastique dans la restauration scolaire dès le 1^{er} janvier 2025.

- Rappel > La loi AGEC – loi anti-gaspillage pour une économie circulaire du 10 février 2020 : La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire entend accélérer le changement de modèle de production et de consommation afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat.

Témoignages de partenariats locaux dans l'économie du réemploi

Partenariat ENVIE/Bocaux & Co :

Bocaux & Co est une structure associative de réemploi des bocaux dans l'agglomération dijonnaise avec 3 activités principales : la vente et la location de bocaux réemployés, l'animation et la sensibilisation au réemploi des bocaux en verre et la consigne mutualisée pour la vente de repas.

Le partenariat réside dans la collecte et stockage de bocaux dans les locaux d'ENVIE, qui seront ultérieurement réutilisés par Bocaux & Co.

Partenariat ENVIE/Bécane à Jules

La Bécane à Jules est une SCIC qui propose plusieurs services autour du cycle : collecte, réparation de vélos, formation et sensibilisation, vente de vélos et de pièces détachées.

Le partenariat entre les deux structures repose sur la collecte de cycles et de pièces détachées par la structure ENVIE, qui propose à la Bécane à Jules de venir sélectionner les cycles qui les intéressent et de les récupérer. Les cycles non recyclables, non sélectionnés par la Bécane à Jules, sont, quant à eux, envoyés en filière de traitement via l'éco-organisme Ecologic.

La Bécane à Jules développe aussi un partenariat avec la plateforme mobilité portée par Creativ, et destinée à autonomiser des salariés éloignés de l'emploi en leur proposant notamment des vélos de seconde main.

Partenariat ENVIE/Dijon métropole :

Envie est détenteur de deux marchés :

1. La gestion des éco-cups.

Dijon métropole développe un service de mise à disposition d'éco-cups lors de l'organisation d'événements sur le territoire. Ces éco-cups sont stockés à l'entreprise Envie qui est aussi chargée de réceptionner les commandes, mettre à disposition les éco-cups propres, puis réceptionner et nettoyer les éco-cups sales. Ce service sera effectif en novembre 2023.

2. La gestion des composteurs pour les habitants de Dijon métropole : Envie gère le stock des composteurs destinés aux habitants de la métropole ainsi que la réception des commandes et le retrait par les habitants.

Partenariat entre la commune de Semur-en-Auxois et un Fablab :

A Semur en Auxois, la commune a développé en partenariat avec le Fab Lab un service de mobilité en proposant des vélos de seconde main en libre-service aux habitants. 5 stations et 20 vélos sont à destination des habitants.

La notion de coût et la réflexion à mener sur le modèle économique des structures

La Bécane à Jules rappelle que si le réemploi est un enjeu environnemental, économique et social pour demain, il a aussi un coût : il faut en moyenne 3h30 pour réparer un vélo, à mettre en relation avec le coût du neuf produit en masse par les grandes chaînes. L'enjeu de sécurisation d'une filière requiert de convaincre les collectivités et les entreprises de la pertinence de coopérer avec celles-ci, mais aussi par la structuration d'un modèle économique plus solide pour les structures du réemploi.

La nécessité de renforcer la coopération entre acteurs de l'ESS et avec les collectivités locales

Il est évoqué la difficulté des structures de l'ESS à s'organiser et coopérer pour répondre (notamment) aux appels d'offres des marchés publics.

Une filière ne pourra se structurer que si l'on renforce le niveau de mutualisation et de coopération entre opérateurs du réemploi sur l'ensemble de la filière à commencer par la gestion de la collecte.

Face aux grandes entreprises qui développent les services de seconde main et au risque d'accaparement des filières, il est vital pour les acteurs de l'ESS de s'organiser en réseaux locaux et de

travailler à constituer une filière du réemploi localement plus structurée. Ceci ne pourra fonctionner que via un écosystème d'acteurs organisés sur le territoire (exemple du Groupe Demain à Lons le Saunier, en capacité de se positionner sur le marché). Aussi, à titre d'exemple, le réseau Consigne et Réemploi propose un soutien aux acteurs qui veulent structurer leur offre en matière de lavage, dans un contexte où le nombre d'acteurs actuellement existant est insuffisant.

La création d'un réseau d'acteurs de l'ESS et leur professionnalisation sont donc deux conditions favorisantes à la montée en puissance, notamment pour :

- Dialoguer et travailler avec la puissance publique et les syndicats de traitement des déchets
- Développer l'offre en matière de réemploi (exemple sur le mobilier)
- Communiquer ensemble sur la filière du réemploi
- Répondre collectivement aux appels d'offres

La commande publique représente 50% des achats en France. Les structures de l'ESS ne disposent souvent que de capacités limitées à répondre aux appels d'offres d'une collectivité, en comparaison à de grands groupes disposant de personnels, de fonctions supports et de capacités de production supérieures.

Face à ce constat, plusieurs solutions sont envisagées lors de l'échanges :

- **L'allotissement des marchés publics : la fragmentation de marché pourrait faciliter les réponses provenant d'acteurs de l'ESS.**

M. Dominique MARIE indique qu'un.e chargé.e de mission va être recruté.e à la Région dans le cadre d'un CDD de 3 ans pour créer un réseau d'acheteurs responsables.

- **La professionnalisation et la montée en compétences des acteurs de l'ESS pour être en capacité de répondre à des appels d'offres**
- **Une plus forte coopération et la création de synergies entre acteurs de l'ESS**

CREATIV' rappelle aussi l'importance des clauses d'insertion dans les marchés publics, qui permettent de favoriser l'inclusion des personnes éloignées de l'emploi.

Le rôle de la collectivité et des territoires

Il est abordé le problème du foncier dans l'ESS. Disposer d'un local est particulièrement difficile pour les acteurs de l'ESS à cause du coût. La collectivité qui investit dans l'immobilier peut faire bénéficier du foncier aux acteurs locaux de l'ESS et, en contrepartie, profiter d'un nouveau service sur son territoire.

Il est également rappelé (Bocaux and Co, ARAR, Région) que les projets liés au réemploi doivent s'insérer dans des projets de territoire avec les collectivités et les syndicats de traitement des déchets. Trois syndicats mixtes émergent aujourd'hui dans la région, passant au statut de syndicat de traitement de la ressource, selon D. Marie. Il faut remarquer que ceux-ci n'émergent pas nécessairement où se trouvent les plus grands gisements (pas sur le territoire de Dijon métropole par exemple).

Point sur l'ARAR BFC – Association Régionale des Acteurs du Réemploi de Bourgogne Franche-Comté

L'ARAR est la tête de réseau des acteurs du réemploi avec pour mission de promouvoir le réemploi solidaire, fédérer les acteurs et animer ce réseau. L'ARAR appartient au Réseau National des Ressourceries et Recycleries (RNRR). En Bourgogne-Franche-Comté, 23 structures du réemploi sont adhérentes et l'ARAR les accompagne, les fédère et favorise la mutualisation de compétences. L'ARAR BFC constate que les besoins souvent évoqués par les structures du réemploi sont de gagner en visibilité, en se faisant identifier et connaître du grand public comme de leurs pairs.

La communication dans la filière du réemploi

Lors des échanges, il est abordé la question de la communication sur les produits du réemploi, qui diverge de celle des produits neufs. Bocaux and Co rappelle l'importance de communiquer sur la valeur du réemploi et sur sa valeur ajoutée :

- l'impact social du réemploi : des structures d'insertion avec un volet social important
- l'impact territorial : relocaliser le travail sur le territoire local, privilégier les circuits courts
- l'impact écologique : freiner la société productiviste et l'extraction des matières premières

En conclusion,

Il est essentiel de passer de l'approche « déchets » à l'approche « ressources ». Si les acteurs de l'ESS sont historiquement positionnés sur le secteur du réemploi, ils font face à une concurrence de plus en plus accrue. La nécessité de coopération entre acteurs de l'ESS mais aussi avec les acteurs publics et le changement d'échelle sont deux conditions de réussite à la constitution de filières de réemploi sur le territoire.

Ressource complémentaire :

- Plateforme d'échanges de ressources dans la Métropole dans l'objectif de mutualiser le matériel professionnel : <https://synergies-metropole-dijon.com/>